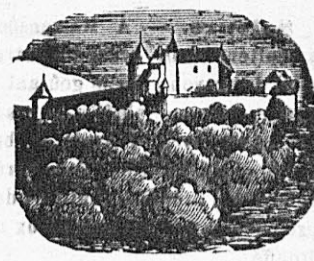




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

**HORAIRE D'ÉTÉ** : BULLE, dép. 5<sup>57</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>06</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup> — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>08</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>50</sup>

**ANNONCES**  
District de la Gruyère : une seule insertion 15 c ; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

Bouleyres, 84.

## MOMILLES

Indigestions, maux de gorge. (37 ans de succès.)  
Flacons de 1 fr. et 2 fr.  
E. GOLLIEZ Morat.

## ANNUEL

### biniers de Bulle

### août 1911.

groupes.  
position.

## Cuisinière

demandée pour le 15 septembre.  
adresser à Mme Edouard Glasson,  
de Vevey, Bulle. 1213

## Jeune homme

igent est demandé comme  
prenti typographe.  
adresser au bureau du journal.

## ON CHERCHE

garçon de 16 à 18 ans, de bonne famille, pour soigner deux vaches, contre gage. S'adresser à C. Haring, bureau de poste, Bulle, près Bâle.

## Des sommelières

demandées pour la Cantine de la gare, à Bulle, des 13 et 15 août.  
adresser au Café de la Gare, à Bulle. 1216

## Chèvre égarée.

Le chèvre s'est donné chez Peyraud, forestier de la Part-Dieu. 1214  
réclamer chez lui, à La Tour.

## A louer

etit appartement. 1215  
adresser au magasin Au Bon Marché.

## Potager

trous, avec bouillote, de construction très solide, à vendre de suite pour fr. 70.  
adresser au Café du Commerce, à Bulle.

## Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat  
mande toujours bons vachers et bergers (bons gages).  
Gaston Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

## Vente de domaine.

Office des faillites de la Gruyère  
exposera en vente, par voie de vente publique, mercredi 9 août, à 10 heures, à la Salle du Tribunal, à Bulle, le domaine de Maulaz, à La Roche, d'une contenance de 27 1/2 poses d'un seul tenant.  
Prix d'estimation, fr. 35,000.—

Levalin en poudre  
Sucre vanillin  
Poudre à pouding  
**du Dr. Oetker**  
à 15 cts le paquet  
Albert Blum & Cie, Bâle

## Attention!

toutes personnes désirant acheter des bijoux, montres ou autres bijouteries, peuvent s'adresser à Théophile PRIVET, à Solesmes, représentant d'horlogerie d'une maison de Bienne. 1186  
la même adresse est à vendre un cabinet de menuiserie, tout neuf.

## Deux beaux ateliers

à louer, conditions avantageuses. 1164  
adresser à Remy, voiturier, Bulle.

BULLE, le 11 août 1911.

## Assurances et referendum.

Si les promoteurs de la demande de referendum ne craignent pas de recourir à une démarche aussi grave relativement à la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, ce n'est pas tant, croyons-nous, avec le seul souci de consulter la volonté populaire qu'avec le vague et secret désir de voir sombrer cette loi si humanitaire.

Quels sont donc les arguments si puissants qu'ils invoquent à l'appui d'une démarche si hasardeuse?

On affirme que l'accouplement de l'assurance facultative contre la maladie avec l'assurance obligatoire contre les accidents entraînera de nombreuses et graves contestations. Mais on se garde bien d'indiquer quel genre de contestations peut faire naître cet accouplement.

Ceux qui, en 1900, ont fait échouer le projet Forrer en se basant sur le fait que ce projet prévoyait l'assurance maladie obligatoire sont mal venus aujourd'hui à protester contre la disposition qui laisse toute liberté à la population à ce sujet.

On assure encore que l'assurance des accidents non-professionnels favorisera la simulation.

S'il existe malheureusement des simulateurs, nous ne croyons pas qu'il soit absolument nécessaire, pour ce seul prétexte, de faire opposition à la loi. Au reste, c'est faire injure à l'immense majorité des ouvriers que de les croire capables de profiter d'une disposition légale pour simuler des accidents.

Cette simulation serait bien plus facile si la loi ne prévoyait pas l'assurance des risques non professionnels. Un employé ou un ouvrier qui se blesserait en dehors de l'exercice de sa profession serait bien plus facilement tenté de faire passer cet accident sur le compte de l'assurance professionnelle.

Le manifeste du Comité référendaire reproche encore à la loi de prévoir, en faveur des risques non professionnels, des subsides fédéraux jusqu'à concurrence du quart de la prime, subsides qui profiteront en faveur d'étrangers sans espoir de réciprocité.

Or, nous estimons que cette disposition, outre qu'elle est humanitaire au premier chef, puisqu'elle ne tient pas compte de la nationalité des intéressés, est encore une très sage mesure. On sait qu'en vertu des traités internationaux, si un étranger tombe malade et s'il se trouve dans l'impossibilité financière de se soigner, les soins doivent lui être donnés par la commune de son domicile. Le fait s'est trop souvent présenté chez nous pour que nous ne soyons pas suffisamment renseignés sur ce point. Donc, la disposition légale incriminée déchargera les communes d'une partie considérable de leurs obligations.

Pour ce fait seul, la loi devrait mériter l'appui de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de leur commune, dont les finances seront allégées d'une charge importante.

Le Comité référendaire attaque encore le versement à l'établissement fédéral d'assurance d'une somme de dix millions qui, dit-il, devrait être réservée en vue de l'assurance invalidité et vieillesse. Il ajoute qu'ainsi cette somme profiterait à une partie bien plus étendue de notre population, entre autres aux ouvriers de l'agriculture et des arts et métiers.

Cet argument est machiavélique et paraît destiné à exciter contre la loi les citoyens des professions visées. Mais on oublie d'abord que le fonds fédéral des assurances a été constitué en premier lieu en vue de l'assurance en cas de maladie et d'accidents, l'assurance invalidité et vieillesse ne devant venir qu'ensuite.

De plus, il est d'usage que l'on songe au présent avant de ne rien prévoir pour l'avenir. Qu'importe à l'ouvrier blessé ou tombé malade qu'il ait droit à une retraite dans trente ou quarante ans s'il ne lui est pas possible de se soigner actuellement?

L'argument le moins sérieux et le moins décisif est celui qui fait craindre une organisation bureaucratique et coûteuse. Rien n'est moins fondé cependant. Avec la libre concurrence, les compagnies d'assurance sont tenues à de gros frais que ne connaîtra pas l'établissement national. Pour réaliser des affaires, ces compagnies doivent verser de grosses commissions aux agents, inspecteurs, etc., commissions qui grèvent lourdement leur compte de frais généraux.

La caisse nationale, ayant le monopole des assurances, n'aura pas à supporter ces frais considérables.

Tout le manifeste tend à faire rejeter la loi et non seulement à obtenir des signatures en faveur d'une consultation populaire. Dans la plupart des arguments invoqués, comme dans presque tous les articles parus en faveur du referendum, nous trouvons le souci de ménager la concurrence des sociétés existantes.

Le fait que l'initiative du referendum est partie d'un groupe de financiers laisse supposer que leur seul but est de sauvegarder leurs propres intérêts. Porteurs d'actions des compagnies d'assurance contre les accidents, leur attitude vis-à-vis de la loi ne saurait surprendre, car il est tout naturel qu'ils cherchent à sauvegarder leurs intérêts et à ménager leurs dividendes. Mais ce n'est pas là une raison suffisante pour que le peuple les suive dans cette voie.

Aussi tous ceux qui ont à cœur les véritables intérêts du peuple et qui ne se laissent guider que par des sentiments humanitaires se garderont bien de signer la demande de proportionnelle et de faire le jeu des adversaires de la loi.

## NOUVELLES SUISSES

**L'apiculture en Suisse.** — L'Association des apiculteurs suisses compte aujourd'hui 8463 membres, soit 667 de plus qu'à la fin de 1909. Cette augmentation subite est due à l'activité du comité central de l'association et au développement toujours plus considérable que prend l'apiculture dans les cantons de la Suisse orientale.

La section la plus nombreuse est celle de Zurich, qui a 212 membres; le canton de Berne compte 19 sections, avec un total de 1714 membres.

**Au Cervin.** — Dix membres du C. A. S. de la section des Diablerets et deux membres de la section de Montreux ont effectué dimanche, sans guide, l'ascension du Cervin. Cette course était conduite par MM. Meylan, Bally, pharmacien, Wanner-Roussy et Grivel, professeur. Il n'y avait pas moins de 32 personnes dimanche au sommet du Cervin, dont six seulement avaient engagé des guides. Deux caravanes, dont l'une composée d'une dame et de son mari, l'autre de trois Muni-

chois, ont dû bivouaquer dans les rochers du Cervin. Malgré l'orage et la neige, ces cinq personnes n'ont pas trop souffert.

**Douanes.** — Les recettes des douanes se sont élevées en juillet 1911 à 6,131,014 fr. 31 contre 5,990,703 fr. en juillet 1910.

L'augmentation des recettes en 1911 a été de 140,301 fr. 18; les recettes du 1<sup>er</sup> janvier à fin juillet 1911 se sont élevées à 45,102,809 fr. 83. Du 1<sup>er</sup> janvier à fin juillet 1910 elles s'étaient élevées à 43,770,665 fr. 86. L'augmentation des recettes en 1911 est donc jusqu'ici de 1,331,643 fr. 05.

**Fondation Gottfried Keller et le musée Segantini.** — Une avance de 475 000 francs a été consentie à certaines conditions en ce qui concerne les remboursements et les intérêts de cette somme à la commission de la fondation Gottfried Keller et au comité du musée Segantini à St-Moritz pour l'acquisition des tryptiques de Segantini. Moyennant le paiement de ladite somme, cette œuvre d'art deviendra la propriété exclusive de la fondation susmentionnée. Le Conseil fédéral a décidé qu'elle serait placée au musée Segantini, à St-Moritz.

**La contrebande.** — Deux inconnus, ayant acquis de la fabrique de câbles de Cossonay deux bobines à câbles, à livrer à un charretier de Cossonay, bourrèrent l'intérieur de ces bobines de 300 kilos de saccharine et les expédièrent en Espagne. A la suite d'une dénonciation anonyme, la douane espagnole saisit l'envoi à la frontière et la maison de Barcelone à laquelle il était adressé a été condamnée à une amende de 50 000 francs.

**Zurich.** — Un comité s'est formé à Zurich pour réunir des antiquités juvées. Quand cette collection sera suffisamment complète, elle sera offerte au Musée national, à condition qu'on lui affecte un local spécial.

— A Wipkingen, deux enfants qui jouaient près de la Limmat sont tombés dans la rivière. L'un d'eux a pu être sauvé, l'autre s'est noyé.

**Glaris.** — Lundi soir, un garde-barrière âgé de 36 ans, père de trois enfants, a été surpris et tué par une locomotive à la gare de Glaris.

**St.-Gall.** — Près de Rorschach, un jeune garçon de 13 ans a été surpris et tué par un train des C. F. F.

**Soleure.** — A Matzensdorf, un apiculteur était occupé à extraire du miel des rayons. En le goûtant, il n'aperçut pas une abeille qui adhérerait encore au rayon. Il avala la bestiole, qui le piqua au cou. Peu après une enflure se produisit, qui prit de telles proportions que le malheureux mourut étouffé.

— A Obergerlafingen, près de Soleure, une fillette de deux ans, fille d'un employé de chemin de fer, est tombée dans un ruisseau et s'est noyée.

**Neuchâtel.** — Ce n'est que mardi qu'on a pu juger des dégâts causés par l'orage de dimanche.

A Colombier, on estime que le tiers de la récolte est anéanti.

A Auvernier, Corcelles, Cormondèche et Peseux, on dit que la moitié et même les deux tiers de certains parquets sont détruits.

A Boudry et à Cortaillod, on déplore également les effets funestes de la grêle et des ravines. Pareil orage ne s'était pas produit depuis dix ans.

**Vaud.** — Mardi, à une demi-heure du Sépey, M. Auguste Garin, âgé d'une cinquantaine d'années, célibataire, occupé pour le compte de M. Jules Durgniat, à transporter du bois par-dessus la Grande-Eau, au moyen d'un câble, a été saisi par les tracteurs, enlevé et traîné sur un certain parcours. Il est venu donner contre un arbre. Le câble s'est brisé et Auguste Garin est tombé sur le sol d'une dizaine de mètres de hauteur. Il est mort peu après. La victime habitait Vuargny, près de Sépey.

A L'ÉTRANGER

**France.** — **Accident d'automobile.** — Le cavalier Dupont, qui venait de quitter le 8<sup>me</sup> cuirassiers, avait invité deux militaires et six étudiants à faire une excursion en automobile à Loches. Au retour, un pneu éclata, à Cornery. L'automobile fut projetée dans la boutique d'un coiffeur, puis se retourna sens-dessus-dessous. Au milieu d'une mare de sang, on retira trois cadavres de dessous l'automobile. Les autres voyageurs étaient grièvement blessés. L'automobile pouvait contenir cinq personnes et les

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Fée Printemps.

PAR JULES MARY.

Et, d'une voix altérée :  
— Mon Dieu, Marie, qu'avez-vous ?... Je ne vous retrouve plus la même... Non, non, ne mentez pas... Vous essayez de vous éloigner de moi ! vous n'osez me regarder... Vous êtes fâchée ?... On a essayé de me nuire dans votre esprit ?... Répondez-moi, Marie, vous ne pouvez pas ainsi me laisser dans l'inquiétude...  
— Je vous assure, Laurent.  
— Regardez-moi donc et osez me dire qu'il ne s'est rien passé ici d'extraordinaire. Elle s'efforce de relever les yeux.  
Mais le regard de Laurent est si douloureux qu'elle n'y résiste pas. Des larmes lui viennent.  
Et lui la presse en couvrant ses mains d'ardents baisers.

excursionnistes étaient au nombre de dix. Dupont, grièvement atteint, a succombé à ses blessures.

**Allemagne.** — **Mancœuvres allemandes.** — Les grandes manœuvres du 16<sup>e</sup> corps, qui commenceront le 5 septembre, seront précédées d'une série de manœuvres des corps spéciaux.

Aux environs de Metz ont eu lieu, durant ces dernières semaines, des manœuvres de cavalerie, auxquelles ont pris part le régiment des hussards de Thionville et le régiment de uhlans de Saint-Avold ; les exercices ont été subitement interrompus, par suite d'une maladie infectieuse parmi les chevaux des uhlans.

On est en ce moment en train d'armer deux aérostats du système Parseval et Gross, qui se trouvent remisés dans le hangar de Frascati, et qui feront des ascensions au cours des manœuvres. Deux compagnies d'aérostatiers de Berlin et de Cologne ainsi qu'un nouveau dirigeable y prendront part également.

L'ancien dirigeable *Zeppelin* va subir une transformation pour en faire un dirigeable à grande vitesse.

On attend à Metz le général von der Goltz pacha.

**Maroc.** — **Un incident à Fez.** — Un incident s'est produit le 3 août entre le gouvernement marocain et le consulat d'Allemagne, au sujet de l'arrestation d'un protégé allemand.

Le protégé en question, qui est employé au palais du sultan, s'était rendu utile au consulat d'Allemagne en faisant passer des correspondances pendant le siège de Fez, au moment où les communications postales avec l'extérieur avaient été interrompues. On lui avait, de ce fait, accordé la protection allemande en la justifiant par l'article 16 de la convention de Madrid de 1880.

Le 1<sup>er</sup> août, ayant eu des difficultés avec le maghzen au sujet de la propriété d'un terrain, et s'étant montré insolent avec le chambellan de la cour, celui-ci le fit arrêter et jeter en prison.

L'arrestation fut maintenue malgré la protestation du consulat allemand. C'est le 2 août seulement que le

sultan, sur les conseils de M. Gaillard, s'est décidé à faire mettre en liberté le prisonnier. Le chambellan a fait en outre des excuses au gérant du consulat et l'incident a été clos.

CANTON DE FRIBOURG

**Terrible incendie à Cormérod.** — Mardi, vers 3 heures du matin, le feu a éclaté à Cormérod, dans un vaste bâtiment, propriété de Mme veuve Emma Progin et habité par son fermier, M. Emile Helfer et sa famille. En quelques minutes, tout l'immeuble, comprenant logements, granges, étables et dépendances, était un formidable brasier. M. Helfer et les siens n'eurent que le temps de se sauver en chemise.

Presque tout le bétail, soit quinze vaches et sept autres têtes de menu bétail, resta dans les flammes. Tout le mobilier fut aussi consumé, ainsi qu'un très important chédail et une grande quantité de fourrages. Bien qu'au bénéfice d'une assurance, M. Helfer éprouve une perte considérable.

Le bâtiment était taxé 30,000 francs. Huit pompes sont accourues sur les lieux, mais elles durent se borner à protéger les maisons voisines.

La cause du sinistre est inconnue.

GRUYÈRE

**Représentations à Montbovon.** — Coquettement assis sur les rives de la Sarine et de l'Hongrin, dans un cadre grandiose de montagnes couvertes de sapins et de verts pâturages, le village de Montbovon est depuis longtemps un but de promenade pour les citadins, qui y trouvent un accueil des plus sympathiques et une franche cordialité.

Il abrite une population laborieuse et hospitalière. Celle-ci, en dépit des difficultés que lui crée la nature, trouve le moyen de créer des délassements et de saines distractions, dans la culture de la musique et du théâtre. Sous ce rapport-là, Montbovon est à la hauteur du progrès et les trois sociétés auxquelles elle a donné le

jour se sont élevées à une perfection que bien des localités plus importantes pourraient envier.

La Société des Jeunes Filles donnera dimanche et mardi une série de représentations, dont la première pièce est un drame émouvant, en quatre actes, *Cœur de mère*. Une opérette comique en deux actes, *Les Bohémiennes*, terminera cette représentation, en procurant aux spectateurs de pures et douces émotions.

Nous espérons que ces représentations obtiendront tout le succès qu'elles méritent et que le public aura à cœur de reconnaître, par une grande fréquentation, les efforts artistiques des jeunes filles de Montbovon.

Ajoignons que les représentations seront largement accompagnées de chants et de musique.

Concours de taureaux.

— Les éleveurs sont informés que les inscriptions pour le marché concours de taureaux, qui aura lieu à Bulle du 25 au 27 septembre, peuvent être faites auprès du secrétaire des syndicats d'élevage, avant le 3 septembre.

Marché hebdomadaire.

— Nos marchés ayant été quelque peu délaissés depuis plusieurs semaines, on pouvait croire que le dernier serait enfin un peu plus fréquenté. Cet espoir n'a pas été déçu. Malheureusement pour le consommateur, la fréquentation du marché n'a pas réussi à faire réduire les prix. Il est presque sans exemple que les œufs se soient payés à raison de 12 centimes pièce ; et pourtant ce fut le prix approximatif du dernier marché.

Le beurre s'est maintenu à 3 fr. 60 le kilo.

Le marché au petit bétail était on ne peut moins fréquenté. On y a compté 28 veaux, 52 porcelets, 26 porcs d'élevage et 4 moutons.

Fêtes populaires.

— Nous avons raison de croire que le mystère qui a présidé aux préparatifs du Corps de Musique de Bulle, en vue des fêtes populaires des 13 et 15 août courant, nous réservait des surprises des plus agréables.

Nous ne croyions pas que l'on pût

— Vous le voyez bien, Marie, vous ne pouvez mentir... Parlez, parlez !  
Elle se dégage.  
— Non, non, dit-elle... Je ne vous ai pas menti... Je suis malade, nerveuse... prête à pleurer sans raison... Il n'y a rien de plus !... je vous l'affirme, Laurent, je... vous... le jure !...  
Il secoua la tête.  
Il était facile de voir qu'il ne la croyait pas.  
Elle souffrait cruellement. Mais le dur sacrifice était commencé. Elle irait jusqu'au bout.  
— Laurent, dit-elle, je veux vous demander quelque chose qui vous coûtera beaucoup.  
— Dites, Marie.  
— Je désire, — fit-elle en tremblant bien fort, — que vos visites chez moi deviennent plus rares...  
— Plus rares ! Et pour quel motif, ma chère Marie ?...  
— Le monde est méchant. Je vis seule. La calomnie est facile. Il ne faut pas lui donner de prétexte.  
Il l'observait attentivement.  
— Etait-ce vrai, ce qu'elle disait ?  
Ou n'était-ce qu'une histoire inventée, sur-le-champ, pour cacher les raisons de son changement, de son attitude étrange ?  
Il vint se mettre à genoux devant elle.  
— Ainsi, Marie, cela est bien vrai ?  
— Oui, fit-elle à voix basse.  
— On vous calomnie !  
— N'est-ce pas facile à comprendre ? Sait-on comment vous... m'aimez ?... Sait-on... que je dois... être... votre femme ?  
— Mais Martine est toujours présente à nos rendez-vous.  
— Martine est une domestique.  
— Elle vous a servi de mère.  
— Ne peut-on pas dire qu'elle est faible ou complaisante ?  
— Oh ! Marie, Marie, dit-il attristé, qu'exigez-vous de moi ?  
Sa tristesse la désespérait.  
— Si nous nous voyons moins, dit-elle, nous pouvons nous écrire plus souvent... Rien ne sera changé...  
— Rien, vous le croyez ? dit-il.  
Il la considérait toujours. Il ne la quittait pas des yeux. Il essayait de descendre dans l'âme de la jeune fille pour y pénétrer le se-

cret qu'il y devinait.  
Et il dit tout à coup :  
— Je crois, Marie, que vous ne m'aimez plus !...  
Mais le regard de Marie, le regard de ses beaux yeux noyés de larmes, lui parut si navré qu'il s'écria aussitôt :  
— Pardon, Marie, pardon !  
Et ils restèrent silencieux.  
Marie souffrait. C'était une torture trop grande. S'il restait plus longtemps, elle se trahirait.  
Il se leva pour sortir.  
— Je vais vous laisser, Marie.  
Il s'attendait sans doute à ce qu'elle le retiendrait.  
Elle ne prononça pas un mot.  
Il reprit avec amertume :  
— Je vous demande pardon d'être venu, Marie, car je vois bien que je vous gêne et que vous attendez mon départ avec impatience...  
— Oh ! Laurent ! Laurent !  
Elle se retient ; avec un effort suprême elle renforce ses larmes.  
Elle étouffait.  
— Pardon ! Marie, pardon ! dit-il. Mais

se sont élevées à une perfection bien des localités plus importantes pourraient envier.

La Société des Jeunes Filles donnera dimanche et mardi une série de représentations, dont la première pièce est un drame émouvant, en quatre actes, *Cœur de mère*. Une opérette que en deux actes, *Les Bohémiens* terminera cette représentation, procurant aux spectateurs de pures et douces émotions.

Nous espérons que ces représentations obtiendront tout le succès qu'elles méritent et que le public aura à se reconnaître, par une grande représentation, les efforts artistiques des jeunes filles de Montbovon.

Notons que les représentations seront largement accompagnées de danses et de musique.

**Concours de taureaux.** — Les éleveurs sont informés que les épreuves pour le marché concours de taureaux, qui aura lieu à Bulle du 25 au 27 septembre, peuvent être faites auprès du secrétaire des syndicats d'élevage, avant le 3 septembre.

**Marché hebdomadaire.** — Les marchés ayant été quelque peu détrempés depuis plusieurs semaines, on pouvait croire que le dernier serait enfin un peu plus fréquenté. Ceci n'a pas été déçu. Malheureusement pour le consommateur, la fréquentation du marché n'a pas réussi à réduire les prix. Il est presque impossible que les œufs se soient vendus à raison de 12 centimes pièce; pourtant ce fut le prix approximatif du dernier marché.

Le beurre s'est maintenu à 3 fr. 60 l.

Le marché au petit bétail était on ne peut moins fréquenté. On y a coté 28 veaux, 52 porcelets, 26 agneaux d'élevage et 4 moutons.

**Fêtes populaires.** — Nous ne sommes pas en mesure de croire que le mystère qui a présidé aux préparatifs du Corps de Musique de Bulle, en vue des fêtes populaires des 13 et 15 août courant, réservait des surprises des plus agréables.

Nous ne croyons pas que l'on pût

qu'il y devinait.

Il dit tout à coup :

« Je crois, Marie, que vous ne m'aimez plus... »

Il le regarda de Marie, le regard de ses yeux noyés de larmes, lui parut si égaré qu'il s'écria aussitôt :

« Pardon, Marie, pardon ! »

« Ils restèrent silencieux. Marie souffrait. C'était une torture trop longue. S'il restait plus longtemps, elle se serait évanouie. »

« Elle se leva pour sortir. Je vais vous laisser, Marie. »

« Elle s'attendait sans doute à ce qu'elle le verrait. »

« Elle ne prononça pas un mot. Elle reprit avec amertume : »

« Je vous demande pardon d'être venue, car je vois bien que je vous gêne et que vous attendez mon départ avec impatience... »

« Oh ! Laurent ! Laurent ! »

« Elle se retient ; avec un effort suprême elle étouffait ses larmes. »

« Pardon ! Marie, pardon ! dit-il. Mais

trouver quelque chose de semblable dans nos fêtes récréatives, tant les membres du Corps de Musique se dépensent ces jours derniers pour les préparatifs.

Tant d'efforts et tant de bonne volonté ne seront pas en pure perte, car le public sera on ne peut plus satisfait, nous en avons la conviction.

Les programmes affichés en ville ne peuvent que donner une vague idée de ce que seront ces fêtes populaires. Ils ne comprennent qu'une partie des jeux prévus.

Nous avons pu, grâce à une indisposition dont nous nous félicitons, connaître tout ce qui se préparait sous le voile du mystère et nous nous empressons d'en faire part au public.

A deux heures, il y aura cortège formé par les sociétés prenant part à ce festival, Corps de Musique, Musique des Cadets, Section de gym, et régals de jeux, toute une cohorte de gracieuses demoiselles ayant bien voulu prêter leur concours à la Société de Musique.

A deux heures et demie précises, ouverture de tous les jeux. C'est ici que l'attente du public recevra complète satisfaction. Il y en aura pour tous les goûts, avons-nous annoncé.

Les amateurs de quilles trouveront à exercer leur force et leur adresse, un jeu ayant été installé avec toutes les perfectionnements modernes.

Les tireurs, ceux que la malchance aura marqués au tir des Carabiniers, pourront trouver une consolation et une compensation au tir de pipes, où est prévu un tir franc avec une belle échelle de prix.

La fête villageoise attirera certainement tous les jeunes gens désireux de prendre un acompte sur la bénédiction.

Ces attractions (la place nous manque pour les énumérer toutes) seront agrémentées par un concert permanent donné par un orchestre de premier choix au bar américain et par la Musique des cadets sur la place de fête.

Le soir, grande illumination, concert par le Corps de musique et la Chorale et productions de la Section de gym.

—

que voulez-vous ? Est-ce ma faute si je vous parle durement ?... Hier, vous m'aimiez encore, j'en suis sûr, tout le criait en vous, vos yeux, vos sourires, comme vos tendres caresses, comme vos douces paroles, et aujourd'hui, je ne sais pourquoi, il me semble que vous ne m'aimez plus... on dirait qu'entre ma dernière visite et celle d'aujourd'hui, des ruines se sont élevées entre nous !... Pourquoi ?... Je ne vous trouve plus la même... Ah ! je ne vous crois pas, Marie, lorsque vous faites allusion à je ne sais quelles calomnies répandues sur vous et sur moi. Vous êtes au-dessus de ces petites choses. Marie, le jour où vous serez ma femme, vous pourrez relever la tête et faire taire ces calomnies... Non, non, ce n'est pas cela... soyez franche... Marie, vous qui m'avez toujours laissé lire dans votre âme, vous qui avez toujours eu le mensonge et la dissimulation en horreur, oh ! Marie, pourquoi, aujourd'hui, dissimulez-vous et me mentez-vous ?

— Elle dit, répondant à sa pensée intime, mais sachant bien qu'il se méprendrait sur ses paroles :

— L'avenir vous apprendra sans doute,

(A suivre.)

**Auberge de la Cigogne GUMEFENS**  
Mardi 15 août  
**Bonne musique**  
Invitation cordiale.  
Bovet, aubergiste.

**Montagnes à louer.**

La commune de Gruyères offre à louer en mises publiques, pour 6 ans, à commencer en 1912, ses gîtes et montagnes ci-après désignées :

L'Estivage, comprenant la Proveytaz, le Crêt de la Ville, Le Penny, Le Commun avec la Vagillère et le Haut de la Joux ; la Chaux dessus et la Chaux dessous (ensemble), l'Aréynaz, le Mongeron, le Gueyrus, les Gruyères, Les Petites Clefs, les Joux-devant, les Joux-d'arrière, le Crêt Vudy, le Bas de la Trême.

Tous ces pâturages sont pourvus de chalets spacieux et bien aménagés.

Les mises auront lieu à l'Hôtel-de-Ville de Gruyères, lundi 11 septembre prochain, dès 2 heures. Les adjudications commenceront à 5 heures. Gruyères, le 8 août 1911.

L'Administration communale.

**A louer**

de suite, rue du Moléson, un appartement de 3 chambres et dépendances, eau et lumière.

S'adresser à Ch. Folghera, entrepreneur.

**Apprenti boulanger**

est demandé de suite. S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H1260B.

On demande pour la France

**un vacher**

bon gage. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous 1263 B

**Concert**

à l'Auberge de l'Union, Sorens

Dimanche 13 août.

Invitation cordiale.

P. Fragnière.

**A vendre**

d'occasion une poussette et une couchette en bon état.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H1264B.

**Rhumatismes.**

Arrivant maintenant au bout de ma cure, je puis vous dire avec le plus grand plaisir que les douleurs rhumatismales que je ressentais dans tout le corps depuis de longues années ont disparu. C'est à vous seul que je dois le rétablissement de ma santé. Je vous remercie beaucoup de votre peine, de votre excellent traitement par correspondance et de vos remèdes si efficaces.

Félix Castisch, Trims (Ot. des Grisons), le 17 février 1910  
Signature légalisée. Pour le Secrétaire de la Mairie.

Le Secrétaire communal : CAPRES.

Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen, (Suisse), H. J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

**Jument à vendre.**

Une bonne jument noire de 6 ans, très forte, est à vendre chez Emile Moret, fils de Louis, à Vuadens. 1234

Laurent, que je n'ai pas démerité vis-à-vis de vous !

Il fit un geste de découragement.

Il y avait en son regard, non seulement de la douleur, mais une sorte de colère contre elle.

— Adieu donc, Marie... puisque vous me renvoyez...

— Oh ! mon Laurent, dit-elle désolée... Ai-je dit que je vous chasse, et pourquoi êtes-vous si dur pour moi ?

(A suivre.)

**Vente de billons de l'Etat de Berne.**

On exposera en vente, dans les forêts de l'Etat de Berne, dans la vallée de la Singine : **Steckhüttenwald** : 225 billons de sapin (N° 1 - 225) d'environ 46 mètres cubes de bois à scier et 50 mètres cubes de bois de construction.

**Gratwald** : 50 billons de sapin (N° 226 - 275) d'environ 100 mètres cubes de bois à scier et 20 mètres cubes de bois de construction.

Pour voir le bois, s'adresser au garde forestier Burri, à Sangerboden. Offres par mètre cube seront reçues par l'administration forestière jusqu'au 23 courant, laquelle donnera tous les renseignements.

Kehrsatz, le 8 août 1911.  
1238

Kreisformstamt VII.

**Marché-Concours des taureaux**

25, 26 et 27 septembre.

Les personnes intentionnées de soumissionner pour :

1. La fourniture du foin (non bottelé), son et avoine concassée, le tout en première qualité ;

2. La desservance de la buvette et la pension des gardes ;

sont priées de remettre leurs offres d'ici au 9 septembre, à 6 h. du soir, au bureau de l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. 1229

**A vendre ou à louer**

au village de Sorens, maison d'habitation remise à neuf, grange, écurie, ainsi que jardin et verger. Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> janvier 1912.

S'adresser à Joseph Fracheboud, à Sorens.

On cherche pour deux messieurs

**chambre bien meublée**

pour une semaine. La maison doit être tranquillement située, point de touristes.

S'adresser, avec prix petit déjeuner y compris, au Professeur Claassen, Belle-Croix, Romont. 1235

**Jeune garçon**

émancipé des écoles, est demandé à la boulangerie Eichenberger, à Bulle, comme aide ou apprenti.

Rétribution dès le commencement.

**A louer**

pour le courant de l'année 1912, un grand magasin au centre de la ville, avec deux entrées, l'une sur la Grand'Rue et l'autre Place du Marché. 1206

S'adresser au magasin d'horlogerie L. Remy & Cie, Grand'Rue, Bulle.

**Jeune homme**

intelligent est demandé comme

**apprenti typographe.**

S'adresser au bureau du journal.

**Mises publiques.**

Pour cause de départ on vendra en mises publiques le lundi 14 août, à 9 1/2 h., au domicile de Dey Hercule, à Marsens : 9 vaches portantes ou vélées, 2 génisses, une portante, de 3 ans, 1 jument de 12 ans 3 brebis, 3 chèvres, 1 porc à l'engrais, environ 9000 pieds de foin et du bois à brûler.

Long terme de paiement.

**On a perdu**

il y a quinze jours, entre Bulle et Broc, une petite montre en or, de dame, avec 2 rubis et 2 brillants. La rapporter contre bonne récompense à Haasenstein et Vogler 1231

**Mises juridiques**

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra, en mises, à tout prix, au domicile de Bussard les enfants d'Auguste, à Pringy, le lundi 14 août courant, dès 10 heures du matin 1450 pieds de foin et regain. Bulle, 11 août 1911.

L'Office des poursuites.

**Mises juridiques.**

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra, au domicile de Bussard Constant, à Epagny, le lundi 14 août courant, dès 10 heures du matin, un canapé, une pendule, une table de nuit, un petit char, environ 1000 pieds de foin et regain, et la plus-value d'un carnet d'épargne en nantissement. Bulle, 11 août 1911.

L'Office des Poursuites.

**Sommelière**

est demandée de suite dans un café de la ville. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

**Truie à vendre.**

Une belle grosse truie portante de 14 semaines est à vendre chez Seydoux Olivier, à Vaulruz. 1230

Dimanche 13 et Mardi 15 août

**Grand concours aux quilles**

organisé par la Société de chant l'« Echo du Moléson », d'Epagny  
Invitation cordiale.

On demande pour tout de suite une personne de confiance

pour un petit ménage. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1270 B. 1233

**Vente d'immeubles**

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, lundi 14 août 1911, à 2 heures du jour, à la salle du Tribunal, Château de Bulle, les immeubles appartenant à la masse en faillite Bussard Simon, feu Joseph, à Pringy, savoir :

1<sup>er</sup> Lot

La Noutaz, pré de 31 ares, 1/2 grange écurie. Prix d'estimation, fr. 2450.—

2<sup>e</sup> lot.

Clos à la Gindraz, pré de 42 ares.

Prix d'estimation, fr. 2400.—

3<sup>e</sup> Lot.

1/2 maison d'habitation et place. Jardin d'un are, 45 centiares. Prix d'estimation, fr. 2000.—

**Ventes d'immeubles**

et de mobilier.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, mercredi 16 août 1911, à 2 heures du jour, à la salle de la Maison de Ville de Vaulruz, les immeubles appartenant à la Masse en faillite Zumkeller Justin, Louis et Philippe à Vaulruz, comprenant logement moulin, scierie, boulangerie avec jardin et pré d'environ une pose.

Prix d'estimation, fr. 7000.—

A 3 heures, il sera également procédé à la vente d'un certain nombre d'outils et accessoires pour scierie, consistant en ciseaux, scies, meule, cherpis, rabots, ainsi qu'un petit char à bras et un lot de bois à brûler.

**A vendre**

une machine à battre transportable, en bon état.

Pour renseignements, s'adresser à Mariette Fragnière, au Bugnon, à Avry-dev.-Pont.

**Le Bouillon MAGGI en Cubes**  
Marque « Croix-Etoile »

sert à préparer du bouillon délicieux, de la force désirée, en versant simplement de 2 1/2 à 4 décilitres d'eau bouillante sur un cube.

Etant un bouillon complet, il est employé avec avantage aussi bien comme boisson, que dans la cuisson de tous les mets à base de bouillon. Prix d'un cube 5 cts. En vente chez

Auguste Sellermulaz, le Perrez, Charmey.

**Ronces artificielles**  
**Tuyaux étirés pour conduites d'eau**  
**Liens pour gerbes**  
**Prix réduits.**  
**TOFFEL & CASTELLA**  
 Fers et Quincaillerie, BULLE.

**Assurance mutuelle**  
**fribourgeoise**  
**contre les accidents**  
**FRIBOURG**

Assurances collectives garantissant la responsabilité civile des patrons vis-à-vis de leurs ouvriers, employés, apprentis, etc.

Assurances individuelles contre les accidents professionnels et non professionnels. Frais médicaux à la charge de la Compagnie.

**Répartition de bénéfices aux assurés.**

Pour tous renseignements, s'adresser au Siège social, à Fribourg, 2, rue de Lausanne, ou auprès de l'inspecteur, M. F. Grognoz, à Fribourg. 1202

Nouvelle Grande Salle - Montbovon

Dimanches 13 et 20 août 1911

Bureau : 1 1/2 h. Bureau : 7 1/2 h.  
 Rideau : 2 h. précises. Rideau : 8 h. précises.

**Représentations Théâtrales**

données par le  
 patronage des jeunes filles.

**CŒUR DE MÈRE**

Drame biblique en 4 actes, mêlé de chants.

**LES BOHÉMIENNES**

Opérette comique en 2 actes.

Prix des places : Réservées fr. 1,50 ; Premières 1 fr. ;  
 Secondes 80 cent. ; Enfants 20 cent.

On peut se procurer à l'avance des cartes de places réservées à l'Hôtel de la Gare et à l'Hôtel de Jaman.

Défense de fumer.

Rafraichissements.

**CRÉDIT GRUYÉRIEN**  
**BULLE**

Capital-actions : Fr. 1,000,000.—

Prêts par billets à ordre ou en comptes-courants sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — Achat et vente de titres. — Encasement de titres et de coupons échus. — Fourniture de chèques sur tous pays.

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En comptes-courants : disponibles à vue à 3 1/2 % ; disponibles moyennant avertissement à 3 3/4 %.

En caisse d'épargne 4 %.

Contre obligations ou certificats de dépôt à 1 ou 5 ans 4 1/4 %.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre fort.

**Hôtel à vendre ou à louer**  
**immédiatement, à Châtel-St-Denis**

bien situé au centre de la ville. Bonne clientèle assurée. Occasion exceptionnelle. Favorables conditions de paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Auguste CHAPERON, agent, à Châtel-St Denis. 1230

**PERROUD & GENOUD**

2, Rue de Lausanne, FRIBOURG

Assurances de toute nature.  
 Renseignements commerciaux.  
 Vente et achat d'immeubles.  
 Gérances et locations.

On offre à vendre :

une grande quantité de domaines de toutes contenance, ainsi que des ateliers, bouche-ries, boulangeries, cafés, fonds de commerce, forges, hôtels, magasins, maisons en ville et à la campagne, moulins, scieries, terrains à bâtir en ville et ailleurs, vignes, distilleries.

On demande à acheter :

des boulangeries, cafés, domaines, fonds de commerce, forges, magasins, maisons en ville et quelques villas, des pâturages dans la région du Lac Noir, des terrains à bâtir.

On demande à louer :

des domaines de toutes contenance, ainsi que des cafés, boulangeries et magasins.

N. B. — Le Bureau est représenté à Bulle, chaque jeudi, au Café Cruyérien, et à Romont, chaque mardi, au Café de la Tête-Noire. 846

Une importante maison de détail pour la vente des tissus et confections cherche un bon

**Voyageur ou Représentant**

si possible au courant de l'article pour visiter clientèle faite. 1212

Inutile de se présenter sans preuves de moralité. Entrée à bref délai.

Envoyer offres sous chiffre H 4214 N, à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

**Hôtel-Pension ALPENROSE, sur le Bruchberg.**

Le plus intéressant but d'excursion pour visiteurs de la Gruyère, à pied, en voiture ou automobile, est incontestablement le BRUCHBERG, 1510 m. alt., 7 km. de Bellegarde.

Panorama grandiose sur les prâlpes et les glaciers, ainsi que sur tout le Simmenthal. Bonne cuisine, vins de première qualité, service soigné. Spécialité : truites vivantes.

Se recommande,

J. WITWER, propriétaire.

**Bulle, 13 et 15 août 1911**

Place du Marché couvert, Rue de Vevey

**GRANDE**  
**FÊTE POPULAIRE**

organisée par le

Corps de musique de la Ville de Bulle.

Cantine et Jeux divers, etc.

Voir programmes et affiches.

**Entrée libre!**

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).  
 Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b.,  
 Genève. 567

**Machine à battre.**

La Machine à battre Jos. Panchaud à La Tour (précédemment Paul Castella) est à la disposition du public. Force électrique. Travail soigné.

**Attention!**

Toutes personnes désirant acheter des montres ou autres bijouteries, payables par acomptes, peuvent s'adresser à Théophile PRIVET, à Sorens, représentant d'horlogerie d'une maison de Bienne. 1186

A la même adresse est à vendre un établi de menuiserie, tout neuf.

**Bonne occasion**

A vendre à Bulle, pour cause de départ, une jolie maison en très bon état, avec 5 logements, place pour ouvrir un magasin, grange, écurie et environ trois quarts de pose de bonne terre.

Rapport annuel fr. 1400. Prix d'estimation : fr. 18,500.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1196 B. 1187

**Montagnes à vendre.**

1° Sur territoire de Bellegarde, 3 belles montagnes bien situées et ayant beaucoup de bois, estivage de 30 vaches.

2° Près de Montbovon, 3 autres montagnes.

S'adresser à Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle; tous les mardis au Café du St-Georges, à Romont.

**A vendre**

1° Deux bâtiments locatifs de rapport assuré.

2° Un magnifique domaine de trente poses en un seul mas, bâtiment complètement neuf.

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. Barras Auguste, Agence agricole, à Bulle. 1188

**ON CHERCHE**

un garçon de 16 à 18 ans, de bonne famille, pour soigner deux vaches, contre gage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille.

S'adresser à C. Häring, bureau de poste, à Aesch près Bâle.

**Potager**

à 3 trous, avec bouillote, de construction très solide, à vendre de suite pour fr. 70.

S'adresser au Café du Commerce, à Bulle.